

# Déclaration liminaire du CHSCTM du 07 octobre 2016

**Mesdames, Messieurs**

**Monsieur le Président**

Le 4 septembre dernier, à la MA du Val d'Oise, l'un d'entre nous a été victime d'un lâche attentat terroriste.

Nous exprimons une fois de plus notre inquiétude devant la montée de l'insécurité. C'est intolérable.

La violence est en train de changer le visage de notre République.

Elle crée la peur. Elle met en cause les fondements mêmes de la vie en société.

Aujourd'hui, il faut le dire, les personnels prennent leurs services dans les prisons françaises la peur au ventre!

Le 12 Septembre, la mutinerie au CD de Vivonne, c'est 1 million d'euros de dégradation.

Le 25 septembre, la mutinerie au quartier Maison Centrale de Valence, c'est cent mille euros de réparation.

Le rétablissement de la sécurité pour tous, dans tous nos établissements pénitentiaires, dans toutes nos juridictions est le préalable indispensable pour les agents ! Qu'ils puissent enfin travailler sereinement au sein du Ministère de la Justice.

Vous vous targuez à grands coups d'opérations de com, que vous voulez aller de l'avant ...Oui mais c'est pour quand ?

La première responsabilité et le premier devoir de nos dirigeants, c'est de garantir notre sécurité.

Le Ministère de la Justice sera d'autant plus légitime dans son exigence de fermeté et de responsabilités quand il aura su donner à chacun d'entre nous un avenir sans insulte quotidienne, menace et agression. Agressions qui sont toujours plus nombreuses et pire, toujours plus graves ...

Avec la montée de la violence, c'est la cohésion même de l'Administration Pénitentiaire qui est remise en cause, car, c'est en effet pour protéger, assurer la sécurité de la société qu'elle existe !

Plus personne en France dans ce Ministère n'est à l'abri. Plus personne ne se sent à l'abri.

Le laxisme a entraîné un niveau de violence, d'agressions sans bornes, dont le but est de terroriser, de blesser, d'humilier, de détruire.

Il y a urgence à agir et à réagir. Les solutions sont connues mais jamais appliquées.

Elles exigent volonté, courage et ténacité ! Une nouvelle loi pénitentiaire qui abroge l'article 57 par exemple!

Nous exigeons le respect du droit syndical et de nous concerter avant toutes nouvelles reformes... c'est la condition du retour de la confiance, sans laquelle il n'est pas de dynamisme possible dans ce ministère.

Nous pensons à nos collègues, ces femmes, ces hommes, ces jeunes si nombreux, qui se demandent dans quel état ils vont retrouver leur voiture en quittant leur service sur les parkings quand ils ne sont pas victimes eux-mêmes.

Enfin, le respect c'est le contraire de médisance, société qui traite les personnels pénitentiaires comme des moins que rien,

- mise en cause systématique des arrêts maladie, convocations sans limite de temps ou de distance!

Remettre en cause les accidents de service causé par tant d'agressions gratuites est un jeu destructeur, qui entretient aussi ce climat de peur.

Les violences verbales, surtout celles qui stigmatisent les différences, le secours qui n'est pas apporté aux plus faibles ! Ce sont autant de défaillances, de coups portés au respect de l'autre, à l'attention que nous devons aux autres. Voilà ce que le groupe de travail sur les violences aura constaté durant nos travaux Monsieur le Président.

Trop longtemps, l'administration aura fermé les yeux. Préférant opposer prévention et répression, comme s'il fallait choisir entre les deux.

Au-delà, pour assurer le respect de la dignité de la personne humaine, la France devra lancer un programme de construction de prisons modernes, différenciées selon la nature des infractions commises.

Une classification des établissements s'impose et l'urgence est bien réelle ! Notre Pays ne pourra faire l'économie des états généraux de la question pénitentiaire!

Ensemble, nous devons poursuivre nos travaux dans le cadre du CHSCT-Ministériel mais les CHSCT de proximité doivent absolument prendre la mesure de leurs prérogatives maintenant !

Les Membres de l'Union Justice

